

14000

UNIVERSITE DE LA SORBONNE  
NOUVELLE PARIS III

**LE PRINTEMPS  
DU JABAL NAFUSA**

Mémoire de D.E.A

*Présenté par* Mohamed GAMOUDI

*Sous la direction de* Mme Magali MORSY

*U.E.R de Langues et de Civilisations*

*De l'Orient et de l'Afrique du Nord.*

*Juin 1981.*



*Med Ali Editions*



**Titre : Le printemps du Jabal Nafûsa**  
**Auteur : Mohamed Saleh Gamoudi**  
**1<sup>ère</sup> Edition 2010**

© Tous Droits réservés

CAEU Med Ali ©

Rue Med Chaabouni Sfax 3027

Tél: +216/74407440 / Fax: +216/ 74407441

Email : [edition.medali@tunet.tn](mailto:edition.medali@tunet.tn)

Site : [www.edition-medali.com](http://www.edition-medali.com)

N° Editeur: 399-101/10

ISBN : 978-9973-33-300-1

يمنع منعاً باتاً إعادة طبع هذا الكتاب أو نسخه جزئياً أو  
كلياً بأية وسيلة كانت إلا بإذن كتابي من المالك. وكل  
من خالف ذلك يعرض نفسه إلى العقوبات حسب القانون  
التونسي عدد 36 لسنة 1994 وغيره من القوانين المحلية  
والعالمية في المجال.

SULAYMAN AL-BARUNI



TRANSCRIPTION DES CARACTERES ARABES  
ADOPTEE

a ا	d د	q ق	k ك
b ب	dh ذ	t ط	l ل
t ت	r ر	z ظ	m م
th ث	z ز	‘ ع	n ن
j ج	s س	gh غ	h ه
h ح	ch ش	f ف	u, w و
kh خ	‘ ص	q ق	i, y ي

## Introduction

Le Jabal Nafûsa, situé au nord-ouest de la Libye s'étend sur plus de 200 Kilomètres dans la partie centrale d'un croissant montagneux dont les deux bouts touchent Gabès et Khoms, et entourent la plaine semi-circulaire de la Jeffara, formant un escarpement qui ne dépasse pas les 900 mètres de hauteur mais qui constitue un obstacle favorable à la condensation des nuages venus de la mer, offrant les dernières cultures arbustives avant le désert et abritant des villages perchés qui dominent les steppes et dont une partie forme presque une île montagneuse où s'est conservé l'ibâdisme comme il s'est conservé dans l'île de Jerba et dans « cet archipel du désert qu'est le Mzab »<sup>1</sup>.

Le Jabal Nafûsa est devenu, durant le printemps de l'année 1913, le bastion de la « Libre Tripolitaine » qui avait pour président Sulayman al-Barûni (1870-1940), membre d'une ancienne et influente famille ibâdite du Jabal.<sup>2</sup>

Le gouvernement de la « Libre Tripolitaine » s'est constitué après la conclusion du traité de paix de Lausanne signé le 15 octobre 1912<sup>3</sup>, et par lequel la Turquie reconnaissait la pleine

<sup>1</sup> Despois (Jean. Le Djebel Nefousa. Paris, Larose -éditeurs, 1935, p 6.

<sup>2</sup> Voir en annexe (I) la biographie de Sulayman al barûni d'après l'Encyclopédie de l'Islam.

<sup>3</sup> Appelé aussi traité de paix d'Ouchy-Lausanne.

souveraineté de l'Italie sur la Tripolitaine et la Cyrénaïque annexées par l'Italie depuis le 5 novembre 1911. Ce traité contient en annexe une proclamation par laquelle le Sultan Ottoman concédait aux libyens « une pleine et entière autonomie ».<sup>1</sup>

Une grande tristesse s'empare des Libyens à Tripoli lorsqu'ils entendent une lecture de la proclamation du Sultan. L'ambiance est tout à fait différente à Azizia située à 4 kms au sud de Tripoli où se retrouvent dans un même camp de lutte des musulmans venus de différents pays<sup>2</sup> pour concrétiser par le sang versé un panislamisme prêché par Jamal-eddin al-Afghani (1838-1897) et Muhammad Abduh (1849-1905). Cette sorte « d'internationale islamique dans la lutte » fera dire à Jacques Berque :

« C'est peut-être en Libye, en Tripolitaine, qu'est né ce qu'on appelle aujourd'hui l'arabisme, qui, dans la résistance aux Italiens, et en liaison avec les ambitions très déterminées du Khédive de l'époque, Abbas Hilmy, Khédive d'Egypte, un personnage nommé Aziz el-Mistry, que nos amis égyptiens connaissent bien, car il a fait longue carrière et un autre qui

<sup>1</sup> Voir en annexe (II) le traité de Lausanne. Le décret italien du 5 novembre 1911 place la Tripolitaine et la Cyrénaïque sous l'Italie.

<sup>2</sup> Pour ne citer que les plus illustres, rappelons que : L'émir Chakib Arsalan (Syrie-Liban), l'émir Ali Pacha fils d'Abd el -Kader (Algérie), Enver Pacha (Turquie), Aeiz el- Masri (Egypte), Abderrahman Azzam (premier Secrétaire général de la Ligue Arabe), M'hammed Ali al -Hammi (Tunisie), Mohammad Amin ech-Chérif (Chanquit) ; participent à la lutte du peuple libyen, chacun à sa manière.

s'appelle Abdel Rahman Azzam, également bien connu, on fait là leur apparition et leurs premières armes. C'est là qu'on dénote, historiquement, la première exaltation de l'idée pan-arabe »<sup>1</sup>.

Durant le Congrès d'Azizia, qui se tient du 26 au 29 octobre 1912 pour faire face à la nouvelle situation, deux tendances nationalistes se dégagent. Elles sont défendues par deux Libyens originaires du Jabal Nafûsa. La première est celle du malékite de Gharian Mokhtar Ka'abâr qui accepte le traité de paix signé avec l'Italie « parce que les combattants n'avaient plus les moyens de poursuivre la lutte » ; la deuxième est celle de l'ibâdite Sulayman al-Barûnî qui refuse, après mûre réflexion, d'accepter le traité de paix signé avec l'Italie pour l'obliger par la lutte armée à reconnaître l'autonomie de la Libye accordée par le Sultan ».

L'historien libyen Tahar Ahmad ez-Zawi (né en 1890) pense que Barûnî a d'abord accepté le principe de négociation avec l'Italie puis il l'a rejeté « sous l'influence du gouverneur turc Nacet Bek partisan de l'Union et progrès<sup>2</sup> qui voulait continuer la lutte par Libyens interposés pour éviter de proclamer son apposition aux dirigeants turcs ».<sup>3</sup>

<sup>1</sup>BERQUE (Jacques). « Discussion ». in Abd el- Krim et la République du Rif. Paris, Maspéro, 1976, pp. 71-72.

<sup>2</sup> Pour d'autres informations sur ce sujet, voir notre mémoire de maîtrise intitulé : Ramadqñ Swweiheli, Paris III, 1980. Le cadre de ce travail centré sur Barûnî et sur « l'Etat indépendant ».

<sup>3</sup> ZAWI (Tahar ez-) . Jihâd al -Abtâl. Beyrouth, Dâr al-Fath, édition de 1970, p. 161.

Cette opinion de « bon sunnite » me semble couvrir une partie seulement de la réalité historique. Parmi les motivations qui me paraissent avoir influencé les prises de décision de Sulayman al-Barûnî, il y a « le rêve rustémide » transmis par son illustre famille. Vers la fin de 1912, dix siècles après la chute de l'Etat Rustémide (758-911), que les Ibâdites de Libye considèrent comme modèle de gouvernement, les circonstances étaient favorables pour la formation dans le Jabal Nafûsa d'un gouvernement indépendant qui devait permettre aux Ibâdites de l'Afrique du Nord contraints de vivre à l'état de secret, de passer par l'état de résistance pour rejoindre l'état de gloire<sup>1</sup> afin de conduire le monde musulman vers le puritanisme vécu sous les deux premiers Khalifes (632-644)<sup>2</sup>.

Ce travail n'étant qu'un chapitre de la vie de Sulayman al-Barûnî dont je me propose d'étudier l'œuvre pour une thèse de troisième cycle, il sera donc limité dans le temps pour essayer de rendre compte des événements qui se sont déroulés en Libye d'octobre 1912 à la fin de l'année 1913.

En suivant un plan chronologique, ce travail essaiera d'éclairer des zones de l'histoire libyenne demeurées obscures, comme la guerre des prolétaires que l'on a surnommée la guerre

<sup>1</sup> Voir en annexe (III) un aperçu sur les « quatre états » chez les Ibâdites.

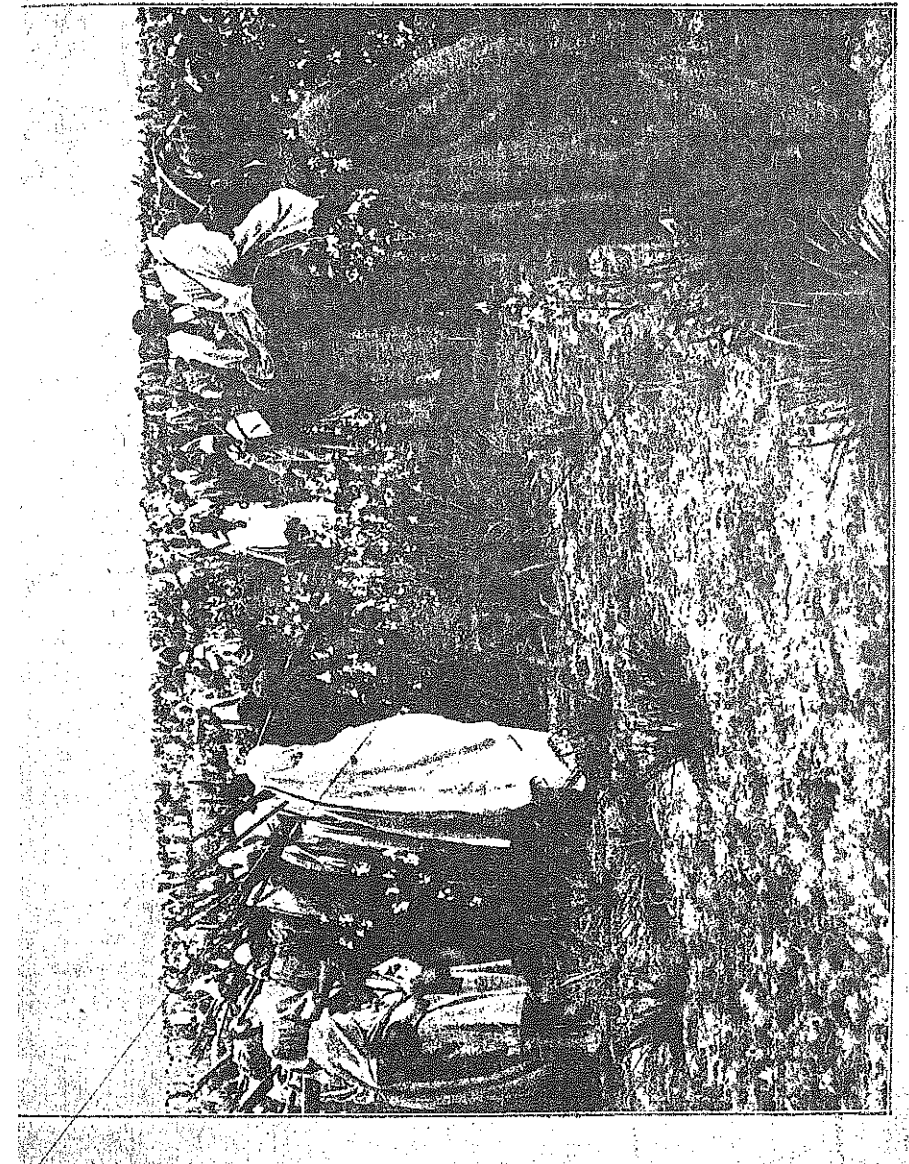
<sup>2</sup> J'espère pouvoir entreprendre une enquête auprès des survivants ibâdites qui ont vécu « le rêve rustémide » avec Barûnî pour rendre compte de ce qu'il voulait dire pour eux en 1912 et plus tard.

italo-turque, la drôle de paix : celle de Lausanne ; la manipulation du Nayeb qui donne un exemple de l'utilisation colonialiste d'une personnalité religieuse; le rêve millénaire, celui des conceptions ibâdites qui défient le temps dans l'attente de circonstances favorables pour se réaliser pleinement, les tentatives d'alliance des nationalistes libyens avec le mythe de la révolution française, la fin d'un beau rêve avec toutes les conséquences et les amertumes du brusque réveil.<sup>1</sup>

Le propos de ce travail n'est pas d'accentuer des clivages ethniques ou de souligner des distinctions confessionnelles, mais de chercher la réalité de l'histoire au niveau des dynamismes sociaux.

<sup>1</sup> Un travail de plusieurs mois aux Archives françaises des Affaires Etrangères (Quai d'Orsay à Paris) nous a permis de citer amplement les rapports consulaires dans ce travail. Ceux qui concernent la Libye sont généralement classés sous deux appellations :

- Avant 1918 : Turquie- Politique intérieure : Tripolitaine/ Cyrénaïque Série NS (pour abrégé, nous indiquerons NS suivi du volume et de la date). Les rapports consulaires cités sont généralement adressés au ministre des Affaires Etrangères.
- Après 1918 : Dossier K-Afrique 1918- 1940  
Sous -série : Possessions italiennes Libye (suit le numéro du volume).



Un rassemblement de volontaires dans la plaine de Bag-Guuschir fleuris d'asphodèles.

## I- La Guerre des prolétaires

### 1 - Bilan d'une expédition

Depuis l'arrivée du colonialisme italien à Tripoli le 5 octobre 1911 jusqu'à sa chute définitive le 5 février 1943, combien de personnes libyennes, italiennes, turques, érythréennes ou autres ont perdu la vie ?

Les Libyens, sans pouvoir donner de chiffres exacts pour manque de recensements précis, estiment que leur pays a perdu une bonne partie de sa population durant cette période.<sup>1</sup>

Les Italiens, tout en disposant de recensements plus précis, sont très discrets comme s'ils voulaient se débarrasser de cette période comme ils se sont débarrassés du fascisme. Néanmoins, un historien français nous donne une idée des pertes italiennes :

« L'action coloniales a coûté très cher en hommes et en argent.

Elle est le fruit du travail opiniâtre des paysans émigrés, sobres et durs à la peine. Elle a également drainé, hors d'un pays pauvre, des capitaux importants. Carlo Giglio a montré que, à s'en tenir aux seuls chiffres des bilans officiels du Ministère des Colonies puis du Ministère de l'Afrique italienne, de 1913-1914 à 1941- 1942, en vingt-neuf ans, les dépenses ont atteint près de 25

<sup>1</sup> En 1911, la population de la Libye ne dépassait pas le million d'habitants d'après un recensement officiel turc effectué le 3 juillet 1911. (Dajani/Adhah.Watha'qtavikh libya al-hadith. Benghazi. Editions de l'Université).

milliards de liras or (soit plus de 7500 milliards de liras actuelles).<sup>1</sup>

Pourquoi l'Italie, cette « nation prolétaire », consent-elle autant de sacrifices alors qu'elle a besoin de toutes ses ressources pour garantir à ses ressortissants un niveau de vie proche de celui des autres nations européennes ? Question naïve peut-être ; mais que je me hasarde à poser.

La citation suivante nous apporte des éléments de réponse :

« C'est d'abord l'exaltation d'une philosophie de la force et de la violence chez un peuple qui en est écarté par ses plus profondes qualités humaines comme par la faiblesse de ses moyens matériels ».<sup>2</sup>

Il me semble que les intérêts financiers qui dominent l'Italie au début du siècle sont pour quelque chose dans l'exaltation de cette « philosophie de la force et de la violence ».<sup>3</sup>

« En 1911, la guerre italienne, guerre capitaliste financée par les industries d'armement a pour objectifs la conquête militaire, l'occupation et l'exploitation du territoire libyen, et pour alibi une mission civilisatrice modernisante ».<sup>4</sup>

<sup>1</sup> MIEGE (J.L.). L'Impérialisme italien de 1870 à nos jours. Paris, S.E.D.E.S., 1968, P.277.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 278.

<sup>3</sup> Si je mets l'accent sur les aspects financiers de la colonisation italienne, c'est pour souligner plus tard le rôle décisif que joueront les largesses pécuniaires italiennes.

<sup>4</sup> SAURIAU (Christiane). « La Libye moderne ». in La Libye nouvelle : rupture et continuité. Paris, C.N.R.S., 1975, p. 144.

Les capitalistes italiens sont donc les principaux bénéficiaires de la guerre de colonisation entreprise en Libye. On est en droit de poser la question suivante : est-ce dans les rangs de ces capitalistes que l'on trouve le plus grand nombre de victimes ? C'est une question à laquelle je ne peux répondre ne disposant pas de chiffres exacts. Néanmoins, tout laisse croire qu'ils ne sont pas très nombreux.

## 2- Des prolétaires s'entretuent

En 1911, une guerre de colonisation ne se fait pas dans les luxueux bureaux des capitalistes à Rome. Elle se fait par une expédition militaire qui envoie sur le terrain à conquérir, en l'occurrence la Libye, plus de cent mille soldats qui sont pour la plupart d'origine prolétaire.

Certains hommes politiques italiens de l'époque qualifient l'Italie comme étant « la grande prolétaire qui s'est mise en mouvement ».<sup>1</sup> Dans une flambée d'orgueil patriotique, les nationalistes dénoncent « l'attitude de la presse juive européenne systématiquement hostile à l'Italie »<sup>2</sup>

En Libye, les classes sociales ne me semblent pas bien définies. Néanmoins, on peut dire que la grande majorité des libyens peuvent être qualifiés de « prolétaires », à savoir que

<sup>1</sup> Pasolini dans un discours du 27 novembre 1911

<sup>2</sup> COPPOLA. « Israele contro Italia », in Idea Nazionale du 16 novembre 1911. Le débat idéologique dans l'Italie de 1912 est très complexe et notre travail limité.

chacun d'eux ne possède pour vivre que le revenu de son travail, même s'il est propriétaire d'un lopin de terre d'où il ne peut tirer que sa subsistance si les conditions climatiques sont favorables.

Toutefois, pour plus de précision, ajoutons que la majorité des Libyens peuvent être appelé « prolétaires » par rapport aux Turcs qui se considèrent comme émanant d'une « classe supérieure » envoyée en Libye pour gouverner une « classe inférieure ».

Le gouverneur turc a livré la ville de Tripoli presque sans combats pour s'éloigner avec ses troupes du champ du tir des bateaux de guerre italien<sup>1</sup>. Les Libyens, que nous avons qualifié de « prolétaires » pour la clarté de notre exposé, accourent de l'intérieur en réponse à l'appel du « Jihad sur la voie de Dieu » pour livrer aux soldats italiens, à majorité prolétaires, la bataille d'al-hanni le 23 octobre 1911.

Des centaines de combattants d'origine prolétaire tombèrent durant cette bataille de part et d'autre. Les soldats italiens se retranchèrent à l'intérieur des remparts de Tripoli pour attendre que leur état-major prépare une offensive « exemplaire ». Les ordres ne tardèrent pas à venir avec de nouveaux renforts. Du 25 au 27 octobre, faute de mettre la main sur les combattants qui ont participé à la bataille d'al-Hanni, les

<sup>1</sup> Pouvaît-il faire autrement ? Je pense que non à cause de l'inégalité des forces dans les deux camps. Un journaliste européen parle « d'une armée turque réduite à un millier d'hommes »

soldats italiens vont tirer sur « tout ce qui bouge » dans la Manchiya, l'oasis située à trois Kilomètres des remparts de Tripoli. Bilan : « 4000 Arabes ont été tués parmi lesquels 400 femmes et beaucoup d'enfants »<sup>1</sup>.

Les généraux de l'armée italienne qui préparaient l'invasion de la Libye depuis une vingtaine d'années qualifiaient l'expédition de Libye comme « une croisière de plaisance en mer » pour débarquer sur « le quatrième rivage » de l'Italie. C'est pour cela qu'ils ont invité des journalistes venant des plus grands journaux européens pour qu'ils soient les témoins d'une « grandeur retrouvée » et d'une « expédition militaire bien préparée ». Les atrocités d'al-Manchiya ont frappé la sensibilité de la presque totalité des journalistes dont plusieurs furent expulsés de Tripoli pour avoir raconté ce qu'ils ont vu<sup>2</sup>. Les milieux socialistes européens sont émus : Jean Jaurès lance l'appel suivant dans la première page de l'Humanité du 5 novembre 1911 :

« Le bureau du socialisme international vous engage à organiser dans les principales villes d'Europe des réunions publique contre le coup de force de Tripoli ».

<sup>1</sup> Daily Telgraph, 7 novembre 1911.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur ce sujet voir : GAMOUDI (Mohamed) . Ramadan Sweiheli, vie et œuvre d'un personnage de la Résistance Libyenne. Mémoire de maîtrise. Paris III, 1980.  
Le Giornale d'Italia dans son numéro du 13 septembre 1911 estimait que le 12 à 15000 hommes suffiraient à la conquête.

Des prolétaires agissant pour des capitalistes italiens <sup>1</sup> qui les considèrent comme de « la chair à canon » sont donc allés tuer, ou se faire tuer, par d'autres prolétaires que certains gouvernants turcs utilisaient comme « pare-balles » après les avoir longtemps laissé en proie à l'ignorance, à la famine et à la maladie. Parmi les résultats de ce « carnage », on trouve des mères qui pleurent leurs enfants sur les deux rives de la méditerranée et qui expriment parfois leur douleur par des poèmes.

### 3- Des mères qui pleurent

Certains pères-fondateurs du socialisme rêvent du jour où l'homme, débarrassé de l'exploitation et des soucis de la subsistance, pourra s'épanouir en devenant poète. L'Italie de 1911, tout en n'étant pas encore débarrassée de l'exploitation et des soucis de la subsistance, avaient des poètes dont les préoccupations n'étaient pas très éloignées de celles du « commun des mortels »

« Les écrivains qui, consciemment ou non, sont plus ou moins les interprètes des sentiments généraux, étaient désormais attirés, fascinés par les idées de guerre et de patrie : c'est le sujet dominant qui s'impose, car il est l'objet de toutes les préoccupations. D'Annunzio, le poète et le romancier des

<sup>1</sup> Rosalba Dvaico note que : « l'envoi de nouveau contingents militaires, la poursuite de la campagne coloniale, jusqu'au recours à l'aide et à la médiation anglaise, ont été décidé par des intérêts liés au Banco di Roma.

désenchantés et des sceptiques mondains, - âme impulsive entre toutes – embouche la trompette épique et chante, avec des accents magnifiques, les gestes de l'épopée d'outre-mer. Il est remarquable de voir à quelle hauteur la grandeur de l'idée, la noblesse de l'idéal soulèvent l'inspiration rajeunie et vivifiée des poètes »<sup>1</sup>.

Sans partager l'admiration de Dauzat devant les poèmes de D'Annunzio, signalons l'existence d'un poème intitulé **La Mère**<sup>2</sup> écrit par une dame qui était presque anonyme : Ada Negri. Signalons également que la tradition orale libyenne a gardé un poème composé à la même époque par une mère libyenne anonyme qui a perdu son fils lors du Jihad.<sup>3</sup>

#### **4- Lettres de simples combattants**

Signalons pour clore ce paragraphe la richesse en sentiments humains que l'on trouve parfois dans les lettres adressées par les soldats italiens d'origine prolétaire à leurs parents<sup>4</sup>, richesse qui n'est égalée que par les sentiments oraux de simples combattants libyens que l'on s'attache actuellement à rassembler en Libye. Madame Magali Morsy écrit à ce propos « Dans ce pays neuf par tant de côtés, sous-peuplé, la «

<sup>1</sup> DOUZAT (1) .L'Expansion italienne. Paris, Fasquelle, 1914, p. 146.

<sup>2</sup> Le poème entier est en annexe (IV).

<sup>3</sup> Le poème entier est en annexe (V).

<sup>4</sup> Pour plus de détails à ce sujet, voir :

Baccio (Bacci). La guerra libica descritta nelle lettere dei combattenti. Florence, 1912 (Lettres publiées d'abord dans le Nuovo Giornale).

conscience nationale » - incarnée par les derniers survivants de la lutte de libération- se voit attribuer un rôle de formation et d'encadrement privilégié. (...) Vision « héroïque » du passé, certes, mais à condition de rappeler que l'héroïsme ici n'est pas une valeur qui se détache du peuple pour forger quelques images privilégiées de surhommes. Elle n'est pas annexée, comme ailleurs, au profit des grandes figures de l'histoire et rien, sans doute n'est plus émouvant, en Libye, que la longue suite de photographies et papiers d'identité de simples résistants, qui rappelle par le terme de « mujahid » la réalité vivante d'un concept communautaire : le « jihad »<sup>1</sup>.

Les débuts de la colonisation italienne ont fait surgir des imprévus et notamment le « danger islamique »<sup>2</sup> ce qui a amené les grandes puissances de l'époque à exercer des pressions sur la Turquie et sur l'Italie pour mettre un terme à leur guerre en Libye.

<sup>1</sup>Morsy (Magali). « le Centre de recherches et d'études sur le Jihad libyen ». in Maghreb- machrek, N° 84, avril/ Juin 1979, p. 78

<sup>2</sup> Voir p.18 et suivantes



Bertaglieri débarquant.



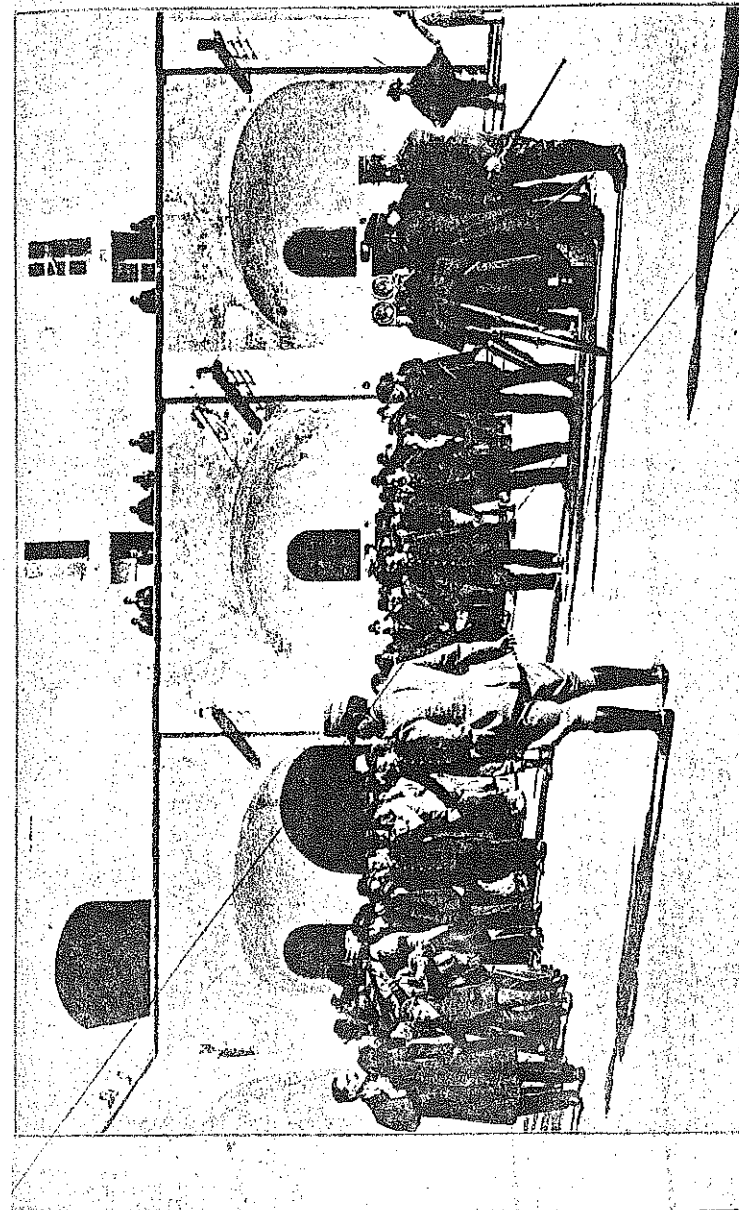
Le capitaine de vaisseau Cagni, commandant des premières troupes de débarquement.



Les troupes noires de l'Italie : capitaine instructeur entouré de sous-officiers et soldats des troupes d'Erythrée. — Phot. Vancze.



Un arrivage de chiens de guerre.



LE SALUT CINÉMATOGRAPHIQUE AUX SOLDATS QUI SE BATTENT A TRIPOLI. — Enroulant défilé devant le cinématographe, dans une caserne de Naples. — Photographes d'Argentino.

A Naples, on a imaginé d'utiliser le cinématographe... et il fut réouvert cette appli-  
cation nouvelle, inoffensive et tout à fait intéressante de progrès, en temps de guerre  
— pour envoyer aux soldats italiens de la Tripolitaine le salut « réel » de leurs familles  
et de leurs amis, le sourire de leurs fiancées, la vision de tous les visages qu'ils aiment,  
et de leur offrir, en même temps, le plaisir de voir défiler devant l'appareil enregistreur, chacun adressant à l'absent,  
sous forme de films qui se dérouleront à leur tour sur un écran, les soirs de trêve. Donc,  
résumant, dans la caserne du 110 bersagliere, aux trois quarts vide depuis le départ  
de ses hommes à Tripoli, les parents et amis des soldats de ce régiment, convoqués,  
défilèrent successivement devant l'appareil enregistreur, chacun adressant à l'absent.

## II - La drôle de paix

### 1- la Paix ! la Paix !

Huit mois après le début de l'occupation italienne de la Libye, le journaliste Vandelbourg constate que 120000 soldats italiens n'ont pu atteindre 'Azizia située à 40 Kilomètres de Tripoli et où se regroupent les combattants musulmans. Est-ce que la colonisation allait tourner à la dérision ?

« On sait que, pour tenir contre la résistance opiniâtre qui leur fut opposée, les Italiens ont dû débarquer en Tripolitaine plus de 120000 hommes. Dès le début des hostilités, c'est-à-dire dès les premières semaines d'octobre 1911, ils occupèrent les ports de Tripoli, Homs<sup>1</sup>, Derna, Benghazi et Tobruk.

Ils s'en emparèrent facilement, mais depuis lors, leurs troupes y restent entassées sous la protection des canons de la flotte. Cela fait huit mois d'immobilité.

Jamais ils n'ont cherché à se rencontrer avec les Turcs dans une bataille décisive ; jamais ils n'ont lancé quelques milliers d'hommes résolus dans l'intérieur des terres ; pas une seule fois, ils n'ont tenté la destruction du camp d'Azizié, qui, au bout d'une plaine toute plate, n'est qu'à 40 kilomètres au Sud de Tripoli. Tout s'est borné jusqu'à présent à des escarmouches d'avant-postes !

<sup>1</sup> La transcription suivante serait plus exacte : Khoms, mais je me dois de respecter la transcription de la citation même si elle est fautive.

Les troupes, immobilisées sur la côte, s'énervent et se démoralisent ; l'escadre se fatigue à tenir la mer depuis si longtemps pour les protéger. Cet été, le choléra risque de causer de grands ravages dans une telle agglomération d'hommes »<sup>1</sup>.

Cette guerre qui s'éternise était dangereuse pour l'Italie, mais aussi pour d'autres puissances qui avaient peut-être peur d'un réveil de l'Islam qui mettrait leurs intérêts colonialistes en péril.

« La paix ! la paix ! C'est le vœu général. Une guerre qui, même sans atteindre l'Empire ottoman dans ses œuvres vives, entretient l'inquiétude et l'effervescence dans tout cet Orient toujours prêt à s'enflammer, qui agite le monde de l'Islam et avance peut-être de beaucoup d'années l'heure où une redoutable question musulmane se posera, est un danger pour toute l'Europe et particulièrement pour les puissances qui ont façade sur la Méditerranée et pied à terre en Afrique. Les gouvernements, les financiers, les commerçants souhaitent également la fin des hostilités. Les Italiens la désirent, mais à la condition que les Turcs et l'Europe les reconnaîtront comme légitimes possesseurs de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque avec

<sup>1</sup> VANDEL BOURG(R.H). « Notes sur la guerre de Tripolitaine », in Revue des Deux Mondes. Paris, 15 juillet 1912, p. 379

leur arrière-pays tel qu'il était délimité avant l'ouverture des hostilités »<sup>1</sup>.

René Pinon va même jusqu'à faire des propositions « concrètes » pour réaliser cette « paix » qu'il ne cesse de prêcher tout au long de son article.

« Si l'Italie consentait à reconnaître la suprématie religieuse du Sultan et à payer sous une forme quelconque une indemnité pécuniaire, la Turquie serait mal venue à continuer une guerre qui ne saurait lui profiter, et d'où peut sortir, soit en Albanie, soit en Macédoine, soit dans les détroits, la crise finale dont elle est toujours menacée ; qu'enfin si le Comité Jeune-Turc trouve peut-être son intérêt à continuer la guerre, la masse du pays aurait-elle avantage à la voir cesser ? »<sup>2</sup>

Moins de deux mois après la parution de cet article, Constantinople assiste à la chute du Comité Union et Progrès le 24 juillet 1912 et à l'arrivée au pouvoir des libéraux d'influence anglaise. Les lignes suivantes résument les causes de cette chute :

« Les membres du Comité avaient autant d'illusions que d'inexpérience. Panislamistes et panturquistes à la fois, ils prétendaient, en appliquant, à un pays composé d'éléments aussi hétérogènes que la Turquie, les méthodes centralisatrices de la

<sup>1</sup> PINON (R). « L'Europe et la guerre italo-turque » in la Revue des Deux Mondes. Paris, 1<sup>er</sup> juin 1912, p. 632.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 635.

France, tout unifier, tout fondre dans l'élément turc. Ils n'arrivèrent qu'à mécontenter tout le monde ».<sup>1</sup>

## 2 - les premiers « petits pas ».

Il serait peut-être intéressant de savoir lequel des deux belligérants, en l'occurrence la Turquie et l'Italie a cédé le premier aux pressions des puissances européennes pour faire les premiers « petits pas » vers la conclusion d'un traité de paix. Un homme bien informé, et pour cause : il était ministre de la Marine turque à la veille de la remise de l'ultimatum italien, nous apprend que :

« Le moment était solennel et il s'agissait bien moins de défendre des droits infructueux en Lybie<sup>2</sup> que de découvrir de quel côté viendrait le coup mortel au cœur même de l'Empire.

Le Gouvernement Saïd s'en reedit enfin compte et formulant par l'intermédiaire de l'Allemagne, peu de temps après l'ouverture des hostilités, des propositions tendant à créer à l'Italie dans la Tripolitaine une situation analogue à celle de l'Angleterre en Egypte. La Turquie ne cherchait donc qu'à sauvegarder son prestige »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> X. « Les Courants politiques dans la Turquie moderne » . in Revue du Monde Musulman. Volume XXI, Décembre 1912, p. 207.

<sup>2</sup> (Transcription de la citation)

<sup>3</sup> Général MOUKHTAR PACHA (M). La Turquie, l'Allemagne et l'Europe. Paris, Berger-Levrault, 1924. PP. 141- 142.

D'après Askew, les contacts reprirent entre la Turquie et l'Italie à « Caux le 13 août pour s'interrompre à Ouchy le 3 septembre »<sup>1</sup>, ce qui donna l'occasion au *Mattino* de Naples d'attaquer « les diplomates d'occasion » avec violence dans son numéro du 4 octobre 1912 :

« Il est nécessaire que l'ignoble comédie d'Ouchy, où depuis deux mois la dignité de l'Italie et le droit du vainqueur se traînent aux pieds de l'ennemi vaincu, implorant une paix qui doit et peut-être<sup>2</sup> imposée, ait un terme. Quel que soit le point où sont arrivées les négociations, celles –ci doivent être rompues. »

Essayons maintenant de savoir ce que le « commun des italiens » pensait de cette « drôle de paix ». Un auteur anonyme affirme que :

« Le peuple italien et notamment le peuple romain, comme leur pères des républiques antiques discutaient maintenant sur les places publiques la question de paix ou de guerre. Dans les cafés, dans les restaurants et dans les rues on distribuait des manifestes ».<sup>3</sup>

On peut trouver en annexe (VI) la traduction intégrale de l'un de ces manifestes, mais voyons un peu ce que pensaient les

<sup>1</sup> ASKEW (W.C). *Europe and Italy's acquisition of Libya*. Durnham, N.C., 1942, p. 241.

<sup>2</sup> Transcription de la citation)

<sup>3</sup> *Histoire de la guerre italo-turque : 1911-1912 par un témoin*. Paris, Berger-Levrault, 1912 p. 122.

Libyens de cette paix qui les concernait tout en se faisant en leur absence la plus totale.

### 3- Triste paix

Le 15 octobre 1912, le traité de paix mettant fin à la guerre italo-turque est signé à Ouchy- Lausanne <sup>1</sup>.

Le matin du 20 octobre, le général Ragni, gouverneur italien de la Tripolitaine, fait donner lecture au château de Tripoli d'une proclamation par laquelle il annonce la conclusion de la paix. A l'intérieur du château, les autorités civiles et militaires ainsi que les notables de la ville écoutent avec attention. A l'extérieur du château, sur la place publique, les Libyens écoutent aussi avec autant d'attention. Le consul de France note dans ses rapports :

« Cette proclamation a été accueillie avec tristesse par la masse des Musulmans. 21 coups de canon ont été tirés à cette occasion et le soir des illuminations et des réjouissances eurent lieu en ville.<sup>2</sup>

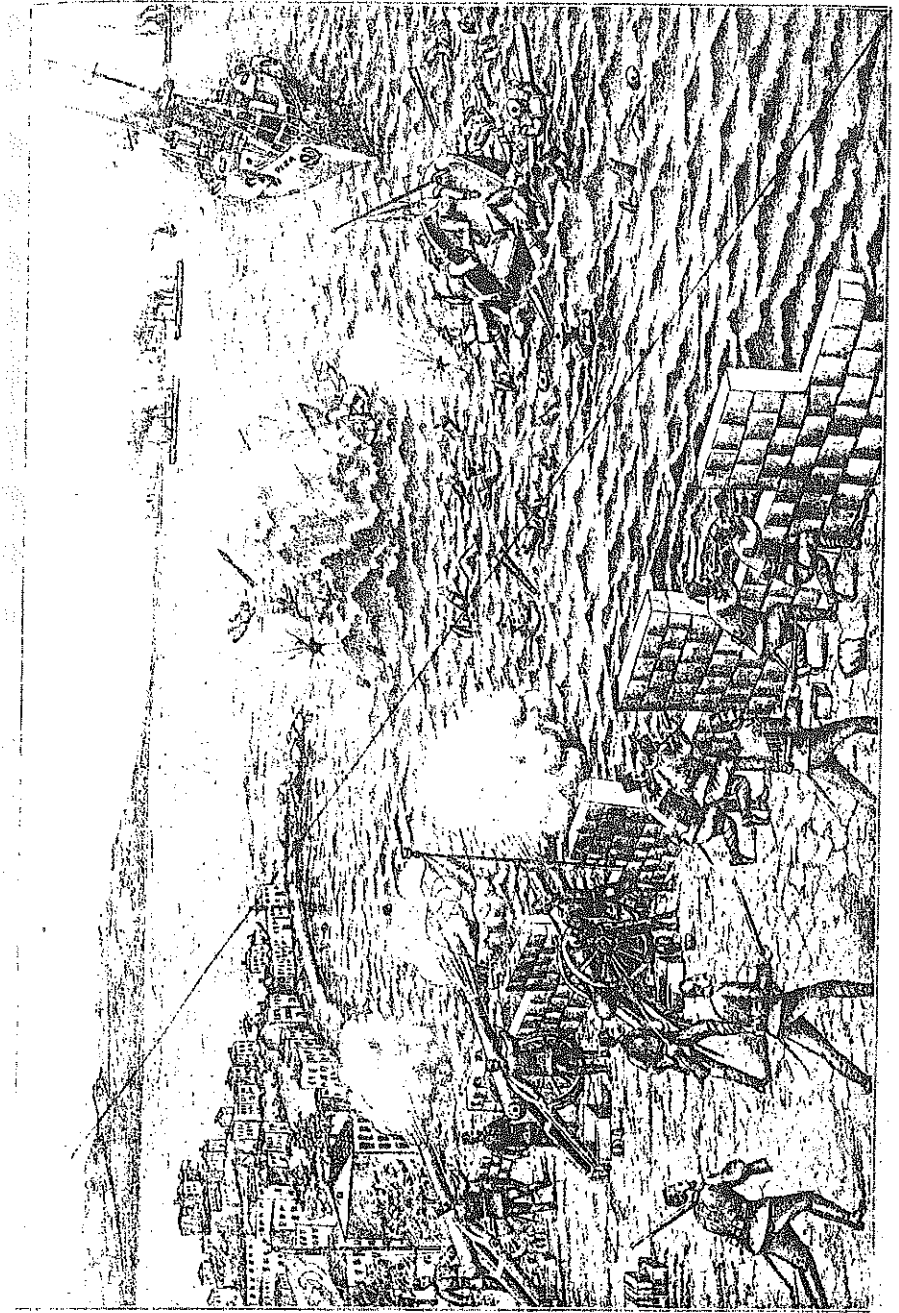
Pourquoi les libyens étaient-ils tristes malgré les illuminations et les réjouissances offertes par l'administration

<sup>1</sup> Miège pense que : « la menace de déclenchement de la guerre balkanique amène finalement la Turquie à composer [...] Le gouvernement turc reconnaît la pleine souveraineté italienne sur la Cyrénaïque et la Tripolitaine. L'Italie s'engage à évacuer les îles de la mer Egée ; en fait elle ajourne l'exécution de sa promesse ». (Miège, *L'impérialisme italien de 1870 à nos jours*, p. 94).

<sup>2</sup> Voir annexe (II) le traité de paix de Lausanne.

<sup>3</sup> Rapport au Ministre français des A.E en date du 21 octobre 1912 (NS- 100, volume X, p.2) Archives A.E.

italienne? Un Firman impérial adressé par le Sultan ottoman «aux populations de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque» répond à notre question. Nous le reproduisons intégralement pour l'importance qu'il aura sur le déroulement des évènements ultérieurs en Libye, et notamment sur les décisions de Sulayman al-Barûni.



La vigoureuse défense de Tripoli contre la marine italienne, comme la représentait une gravure populaire vendue à Constantinople. [13]

« Aux habitants de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, Mon gouvernement se trouvant d'une part dans l'impossibilité de vous donner les services efficaces qui vous sont nécessaires pour défendre votre pays, soucieux d'autre part de votre bonheur présent et venir ; voulant éviter la continuation d'une guerre désastreuse pour vous et vos familles et dangereuse pour Notre Empire ; afin de faire renaître dans votre pays la paix et la prospérité ; Me prévalant de mes droits souverains je vous concède une pleine et entière autonomie. Votre pays sera régi par des nouvelles lois et des règlements spéciaux, à la présentation desquels vous apporterez la contribution de vos conseils afin qu'ils correspondent à vos besoins et à vos coutûmes.

Je nomme auprès de vous comme mon représentant mon fidèle serviteur Chemseddin légué<sup>1</sup> avec le titre de Naïb -ul-Sultan, que je charge de la protection des intérêts ottomans dans votre pays. Le mandat que je lui confère a une durée de cinq ans ; passé ce délai, je me réserve de renouveler son mandat ou bien de pourvoir à sa succession.

Notre intention étant que les dispositions de la loi sacrée de Chéri restent constamment en vigueur, Nous nous réservons dans ce but la nomination du Cadi, qui à son tour nommera les Naïbs parmi les ulémas locaux, conformément aux prescriptions

<sup>1</sup> Transcription de la citation.

du Chéri. Les émoluments de ce Cadi seront payés par Nous et ceux du Naïb-ul-Sultan aussi bien que ceux des autres fonctionnaires du Chéri seront prélevés sur les recettes locales ».<sup>1</sup>

#### 4- Des otages pour commander

La tristesse des habitants de Tripoli sous domination italienne<sup>2</sup>, se traduit par de la colère dans l'intérieur du pays où l'Italie n'a pas encore étendu son emprise. Le 17 novembre 1912, 48 Cheikhs libyens adressent au Sultan un télégramme en langue arabe que les rapports consulaires français ont conservé. En voici la traduction :

« La nouvelle est très regrettable. Nos entrailles se sont déchirées en apprenant qu'il a été conclu une convention permettant à l'ennemi de rester ici. Nous ne pouvons admettre nullement cette convention qui accorde à l'ennemi le droit de rester dans le pays. Sans porter atteinte à la soumission et à l'obéissance que nous avons envers le Khalifat et envers V.M.I nous avons juré et pactisé de sacrifier tous nos biens dans le but de sauvegarder notre honneur, de protéger notre partie et de faire la guerre à l'ennemi jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul homme. Ayant prêté ce serment à Dieu, notre joie et notre enthousiasme sont à leur comble. Nous persévérerons et nous

<sup>1</sup> Reproduit en annexe par: Miège, L'impérialisme italien de 1870 à nos jours, PP. 339-340.

<sup>2</sup> Signalée par le consul de France à Tripoli (voir p. 23).

resterons fermes à tenir bien haut le prestige de l'honneur et de la gloire des Ottomans. Et c'est pour cette raison que nous ne laisserons pas partir les officiers qui se trouvent parmi les champions de l'Islamisme. Les rappeler, c'est nous laisser seuls et sans commandants. Aussi nous sommes convaincus que V.M.I. en remplissant le sacré devoir de demander au ciel de conserver en bonne santé sa précieuse vie et de la rendre victorieuse sur ses ennemis »<sup>1</sup>

Les Cheikhs libyens font clairement savoir au Sultan qu'ils ont l'intention d'empêcher le départ des officiers turcs : est-ce une prise d'otages ? Ou bien une manoeuvre de certains officiers turcs partisans du mouvement Union et Progrès qui leur permettra de continuer la lutte sans risquer de poursuites de la part du gouvernement ottoman pour désobéissance ? Deux réactions significatives nous apportent des éléments de réponse : celle d'Enver Bey et celle de' Aziz al-Masti.<sup>2</sup>

Le 22 octobre 1912, les rapports consulaires français en provenance de Caire donnent au conditionnel, pour difficultés de contrôle de l'exactitude, l'information suivante :

« Le journal arabe (Al-Moayyad) prétend savoir qu'Enver Bey, commandant des forces ottomanes en Tripolitaine, a

<sup>1</sup> Archives A.E : NS -100, vol x,p 105, correspondance du 17 octobre.

<sup>2</sup> Le cadre limité de notre travail ne nous permet pas d'étudier plus amplement le contexte ottoman. Nous espérons pouvoir le faire pour notre travail de troisième cycle et notamment par des séjours d'études en Turquie.

adressé au Sultan une protestation contre la conclusion de la paix italo-turque. Dans cette protestation, qui aurait déjà pu être télégraphiée du Caire, Enver Bey annoncerait qu'il est décidé, ainsi que ses officiers, à rester fidèle à ses frères arabes, sans tenir compte d'un traité honteux, et qu'il ne se soumettra pas à un ennemi dont ses troupes ont toujours été victorieuses. Il dirait encore qu'une grave responsabilité incombe au cabinet de Constantinople et aux négociateurs d'Ouchy. »

Il me semble important de souligner un détail que j'ai l'intention de traiter plus amplement dans le chapitre consacré à la période égyptienne de la vie de Sulayman al-Barûnî. Ce détail concerne 'Ali Yûssûf, le directeur du Moayyad journal cairote connu à l'époque pour sa ferme opposition à la colonisation italienne de la Libye. Voici ce que nous dit à propos de 'Ali Yûssûf, un chercheur renommé de « l'Instituto Coloniale Italiano » : Enrico Insabato.

« Le cheikh 'Ali Yûssûf, originaire de Djerba, était un hérétique ibâdite qui dissimulait son hérésie (cette dissimulation, ketmân, est autorisée par les prescriptions de sa secte) sous les apparences de la plus parfaite orthodoxie ; mais, en réalité, il faisait partie d'une sorte de complot pour nourrir en Tripolitaine, une révolte qui tend à reconstituer l'antique règne ibâdite. A la

tête de l'insurrection du Djabal, on trouve l'azzâb Soliman el-Baruni ».<sup>1</sup>

Ce détail, qui je l'espère éclairera bien des aspects de notre étude, nous permet de rester au Caire pour citer un petit paragraphe des rapports consulaires français du 31 octobre 1912 :

« Aziz Bey El Masri, qui commande les forces ottomanes dans la région de Benghazi et est l'objet d'une grande vénération, vient de donner sa démission d'officier ottoman pour se donner entièrement à la cause des Tripolitains »<sup>2</sup>.

Avant de quitter le Caire, voyons qu'elles sont les réactions d'al-Azhar, cette université islamique millénaire.

#### 5- Les décisions solennelles d'al-A'zhar

Précisons tout de suite que les décisions dont il s'agit ont été prises par les étudiants tripolitains qui poursuivaient leurs études dans le *rivaq* des Maghrébins à l'université d'al-Azhar. Ouvrons une parenthèse pour entrevoir comment la nouvelle de la paix italo-turque était perçue par les milieux cairotes. Le « Gérant de l'Agence Diplomatique de France au Caire » dans son rapport du 29 octobre 1912 à « Son Excellence le Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères à Paris » note que :

<sup>1</sup> INSABATO (Enrico). Gli Abaditi Del Gebel Nefusa e la politica islamica in Tripolitania. Roma, Istituto Coloniale Italiano, 1918,p.2.

<sup>2</sup> Archives A.E : NS -100, vol x,pp 45-47, correspondance du 31 -10-19.

« Si aucune manifestation ne s'est produite dans la masse ignorante et pleine d'illusions, les musulmans instruits ont ressenti vivement cette nouvelle diminution de la puissance ottomane. Leur résignation toujours apparente devant la force s'accoutume difficilement, malgré tout, à enregistrer le fait accompli ; leur tristesse cherche alors un malheur inéluctable une foule de palliatifs chimériques. Les Ministres égyptiens eux-mêmes, dans leurs rapports avec la Puissance occupante, ne sont pas toujours exempts de cet état d'esprit ».<sup>1</sup>

Il me semble que cet état d'esprit qui régnait en Egypte, souligne le caractère solennel des décisions prises dans le *rivaq* des Maghrébins par les étudiants tripolitains qui ont résolu :

- 1- D'adresser une protestation au Ministère Moukhtar, qui a signé le traité de paix avec l'Italie à des conditions par lesquelles les intérêts turcs sont gravement lésés ;
- 2- D'inciter leurs compatriotes à continuer cette guerre, jusqu'à ce que l'Italie ait accédé à leurs demandes ;
- 3- D'inviter le monde musulman à venir en aide pécuniaire aux Tripolitains ;

<sup>1</sup> Archives A.E : NS -100, vol x,p 40.

- 4- De prier tous les journaux musulmans du monde de soutenir la cause des Tripolitains ;
- 5- D'envoyer une invitation spéciale aux députés de Tripoli, à tous les chefs arabes à s'unir et continuer la guerre ;
- 6- D'engager les Tripolitains à proclamer leur indépendance, à combattre au seul nom de leur pays, et à choisir eux-mêmes un Gouverneur qui résidera sur la montagne El-Gharbi ou sur la montagne Ghariane ».

#### **6- Survol de la Cyrénaïque**

Pour aller du Caire à 'Azizia où va se tenir un congrès important en réaction au traité de paix de Lausanne, nous sommes obligés de survoler la Cyrénaïque. Les avions ne survolent encore le sol libyen que pour des opérations militaires après le « succès » remporté par la première bombe « larguée » du haut d'un avion sur un groupe d'adversaires : c'était une « première mondiale » qui s'est déroulée à quelques kilomètres de Tripoli en novembre 1911. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin, mais pour l'instant notre survol de la Cyrénaïque consiste à lire un passage du rapport consulaire adressé par le vice-consul de France à Benghazi à son ministre de tutelle à Paris le 31 octobre 1912 :

« Tous mes informateurs sont unanimes à rapporter que les bédouins, dès qu'ils ont eu connaissance de la conclusion de la paix italo-turque, ont déclaré qu'ils ne veulent à aucun prix de la domination italienne dans ce pays et qu'ils sont prêts à mourir jusqu'au dernier plutôt que de laisser un Italien pénétrer dans l'intérieur ».<sup>1</sup>

Le vice-consul ajoute plus loin quelques lignes que nous avons intérêt à noter tout de suite car ils nous expliqueront beaucoup de choses plus tard :

« On va jusqu'à dire que peut-être la France n'est pas absolument étrangère à la résistance acharnée des bédouins et à leur refus de reconnaître la domination italienne ».<sup>2</sup>

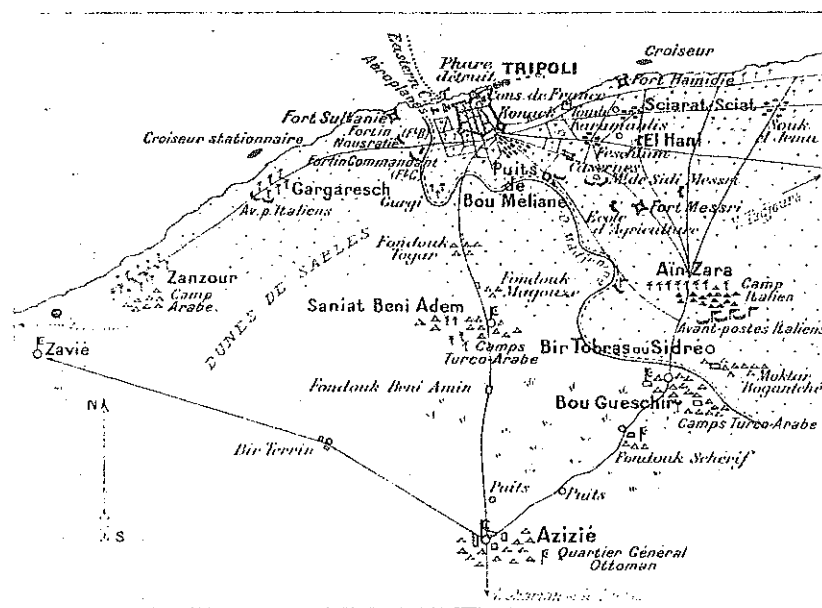
Sans plus tarder, rejoignons « Azizia, à 40 Kilomètres au sud de Tripoli pour assister à l'important congrès des « leaders » musulmans combattant en Libye.

<sup>1</sup> Archives A.E : NS -100, vol x, pp. 45-47, date indiquée plus haut.

<sup>2</sup> Ibidem, pp. 45-47



Le Soudan 38<sup>e</sup> el-Mamoudi, l'allié de Baroudi.



La situation respective des Italiens et des Turcs et Arabes, entre Tripoli et Aziziya.

### III- Le Congrès d'Azizia

#### 1- Une fuite en avant

Depuis les événements sanglants du Djallaz (7 novembre 1911) qui ne sont pas sans liens avec l'invasion italienne en Libye<sup>1</sup>, le résident général de France en Tunisie regarde de près ce qui se passe « chez le voisin ». Dans son rapport du 9 novembre 1912 au ministre des Affaires Étrangères, on peut lire à propos de la paix italo-turque et de sa présentation aux leaders libyens :

« Elle leur a d'abord été présentée comme une armistice qui devait durer une quinzaine de jours. Quelques chefs tripolitains, dont Suleïman el Baroudi et Ferhat, de Zaouïa, qui se trouvaient à Azizia ont fait remarquer le 23 à Nechat Bey qu'ils s'agissait en réalité non d'une armistice mais bien de la conclusion définitive de la paix entre les deux puissances belligérantes. Ils lui demandèrent de réunir les principaux chefs tripolitains pour prendre des résolutions.

<sup>1</sup> « En 1907, Béchir Sfar, un « notable » organisait avec l'avocat Ali Bach Hamba le parti des « Jeunes Tunisiens ». Rejoints en 1909 par le Cheikh Taalbi, ils prirent dans le journal *Le Tunisien* la défense des intérêts indigènes. Après avoir organisé, en 1910, la protestation contre le décret sur la naturalisation, puis en 1911 l'agitation en faveur de la Tripolitaine occupée par les Italiens, les nationalistes se heurtèrent aux autorités françaises à propos de la décision prise d'immatriculer le cimetière de Djellaz, lieu vénéré des Tunisiens : à la suite de l'ameute sanglante du 7 novembre 1911, l'état de siège fut proclamé (il fut maintenu jusqu'en 1921) et de nombreux Tunisiens furent condamnés, dont sept à la peine de mort. L'année suivante, après de nouveaux incidents à Tunis, Ali Bach Hamba et Taalbi furent exilés. Le mouvement nationaliste tunisien était décapité et écrasé pour de longues années avant qu'il ait dépassé le stade d'une protestation contre les abus les plus criants du Protectorat ». (RAYMOND (A)/ PONCET (J). *La Tunisie*. Paris, P.U.F, 1977, pp.52-53)

La convocation pour le 25 octobre fut lancée le 23 dans la soirée par la voie télégraphique ».<sup>1</sup>

Pour opérer «une fuite en avant», l'administration italienne<sup>2</sup> Mobilisa tous ses moyens, dont les largesses pécuniaires ne représentaient qu'un aspect, pour atténuer les effets négatifs du traité de paix de Lausanne sur les leaders libyens. Le rapport du résident semble confirmer cet avis :

« Le 22, en effet dans l'après-midi, un capitaine de l'armée italienne s'était rendu au camp des Arabo-Turcs à Akerbia. Il était accompagné d' Abdallah ben Chaabane, de Zouara, de Giacomo Pariente, colon italien de l'île de Djerba et de cinq askaris de l'Erythrée ».<sup>3</sup>

## 2- Les Puritains du désert

L'administration italienne savait que Sulayman al- Barûnî était le chef de file des leaders tripolitains et qu'il était ibâdite. Elle savait également, par le truchement des études orientalistes italiennes et françaises, que les ibâdites sont âpres au gain. Ce « trait de caractère » est confirmé par les

<sup>1</sup> Archives A.E : NS -100, vol x, pp. 73-74.

<sup>2</sup> Par administration italienne je veux parler du gouvernement local italien installé à Tripoli.

<sup>3</sup> Archives A.E : NS -100, vol x, p. 73

lignes suivantes tirées d'une étude « célèbre » sur le « Djebel Nefousa »<sup>1</sup> :

« Les berbères sont âpres au gain : ils travaillent pour avoir de l'argent : c'est aussi pour gagner de l'argent qu'ils émigrent, ils économisent et font des provisions, chose rare en Afrique du Nord, pour ne pas dépenser d'argent ; pour la même raison ils sont assez médiocrement hospitaliers : ce sont des paysans ».<sup>2</sup>

Elle avait peut-être pensé qu'en multipliant les intermédiaires commerçants et en faisant miroiter ses largesses pécuniaires et les perspectives commerciales qui « s'offriraient aux ibâdites après la conclusion de la paix », elle viendrait à bout des réticences de Barûnî. Ses chercheurs orientalistes et conseillers ne semblent pas avoir perçu cet autre « trait de caractère » ibâdites que souligne Chevrillon dans son étude sur les ibâdites du Mzab et qui ressemblent « comme des frères » aux ibâdites du Jabal Nafûsa :

« Ce peuple, qui s'était retiré dans cette vallée du Cédron pour être seul avec son Dieu, il lui fallait s'enrichir au dehors. Nécessité pour presque tous les hommes d'émigrer, d'aller besogner, trafiquer dans les grandes cités du nord. Comme les

<sup>1</sup> Transcription de Despois.

<sup>2</sup> DESPOIS, Le Djebel Nefousa, p.152.

juifs, que leur histoire rappelle si souvent, il se trouva qu'ils avaient le génie du commerce. De bonne heure, les Mzabites s'en allèrent butiner les champs lointains du Tell et du Sahel »<sup>1</sup>

Mais ce qu'ils gagnaient si difficilement loin de leurs foyers, ils l'investissaient généreusement dans leurs pays d'origine.

### 3- Importance de la presse à 'Azizia

On assimile parfois les leaders du Jihad libyen à des «fanatiques souvent analphabètes qui sont mûs par leurs instincts barbares ». Le correspondant du journal de Tunis az-zohra, qui est arrivé à el-Azizia le 25 octobre 1912, nous parle de ce qu'il y a trouvé :

« J'y ai trouvé tous les Arabes, tant les chefs que les autres, dans la stupéfaction par suite des bruits répandus relativement à la paix ; ignorant toutefois les conditions ayant servi de base à l'accord intervenu entre le gouvernement ottoman et l'Italie. Le lendemain de mon arrivée nous parvint votre brillant journal annonçant la nouvelle de la conclusion de la paix et en indiquant les conditions. Cheikh Sliman bey El- Barouni, Tantouche bey Qaïmaqam et Farhat bey s'entretinrent immédiatement de cette question ; par ailleurs, d'autres chefs jouissant de prestige convoquèrent tous les chefs arabes à une réunion pour se

<sup>1</sup> CHEVRILLON (André). « Les Puritains du désert » in Revue des Deux Mondes. Paris, 1972,p.622.

concerter sur l'attitude à adopter en présence de la nouvelle situation.<sup>1</sup>

Pour un écrivain comme Barûni, la presse ne pouvait qu'avoir une grande importance. C'est à travers un journal, Al-Assad al-Islamî qu'il a fondé au Caire en 1908, qu'il a pu continuer la lutte lorsqu'il a été évincé de Libye par les autorités ottomanes pour avoir « rêvé à haute voix » de la résurrection d'un Etat ibâdite calqué sur le modèle rostémide de Tahert.

### 4- Le premier Congrès libyen

Le premier congrès libyen de l'histoire est peut être celui qui s'est tenu à 'Azizia du 26 au 29 octobre 1912. Le correspondant de la Zohra nous apprend que :

« Après des réunions qui durèrent trois jours, les chefs présents au nombre de cinq cents élirent comme représentants de toute la nation tripolitaine, pour la question les occupant, Cheikh Sliman el Barouni, Farhat bey, et Tantouche bey.

Les représentants sus-dits saisisrent incessamment les puissances de cette question et leur feront connaître leurs désirs et les garanties qu'ils demandent pour le maintien de leur indépendance. Ils ont décidé, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, de continuer de combattre tant qu'il plaira à Dieu. »

<sup>1</sup> Article publié par la Zohra du 10 novembre 1912.

Quel était donc le message que la « Nation tripolitaine » voulait transmettre aux grandes puissances ? La Zohra de Tunis nous le présente en arabe dans son numéro du 10 novembre 1912. En voici la traduction :

« Tous les pays civilisés ont appris par la voie de la presse, nos victoires éclatantes. Malgré les aéroplanes, les ballons et autres engins, les Italiens n'ont pas avancé de 15 Kms dans notre pays, tout le wilayet tripolitain à l'exception de quelques points peu nombreux, est entre nos mains et il nous est possible de continuer de combattre pendant cinquante ans sans lassitude.

Nous avons la certitude que la victoire sera toujours de notre côté et rien ne nous empêchera de continuer de combattre si nous n'obtenons pas les garanties désirées. Nous ne relâcherons (relaxerons) aucun des prisonniers italiens si les conditions de garantie de notre indépendance ne sont pas acceptées.

Nous remercions les Turcs pour leur attitude à notre égard, ce sont eux qui, comme chefs, nous ont assistés et aidés en toutes circonstances, dans tous nos besoins. Nous sommes persuadés que la Turquie ne nous oubliera jamais et sommes certains que ce sont les agitations des Balkans qui l'ont obligée à nous octroyer notre indépendance ; qu'elle a confiance en notre force et que nous pouvons continuer de combattre très longtemps encore. Bien qu'abandonnant la Tripolitaine, la

Turquie sort victorieuse de ce pays, parce qu'avec peu de chefs et de munition, elle a toujours vaincu.

La Turquie nous abandonne ; mais son nom restera toujours gravé dans nos cœurs ».

### **5- le premier aviateur capturé**

Dans leur message aux grandes puissances, les Libyens ont attiré l'attention du monde sur l'utilisation par l'Italie des aéroplanes, ballons et autres engins pour des fins militaires. Il serait peut-être intéressant de décrire très brièvement ce qui se passe lorsque les populations libyennes capturent un aéroplane avec son aviateur.

« C'est une aventure à laquelle on n'a pas pensé sans frémir, que celle qui aurait pu advenir à un de nos aviateurs en service au Maroc, s'il avait été forcé, pour une raison ou pour une autre, panne de moteur, accident quelconque, d'atterrir en plein bled, en pays ennemi, au milieu de quelques farouche tribu berbères.

Or, un aviateur italien vient d'être capturé ainsi, en, Tripolitaine, par les Turco- Arabes : le capitaine Moizo, parti le 10 septembre au matin de zouara, à destination de Tripoli, dut par suite d'un arrêt de son moteur, descendre entre Zavia et El Maya. Il fut immédiatement fait prisonnier.

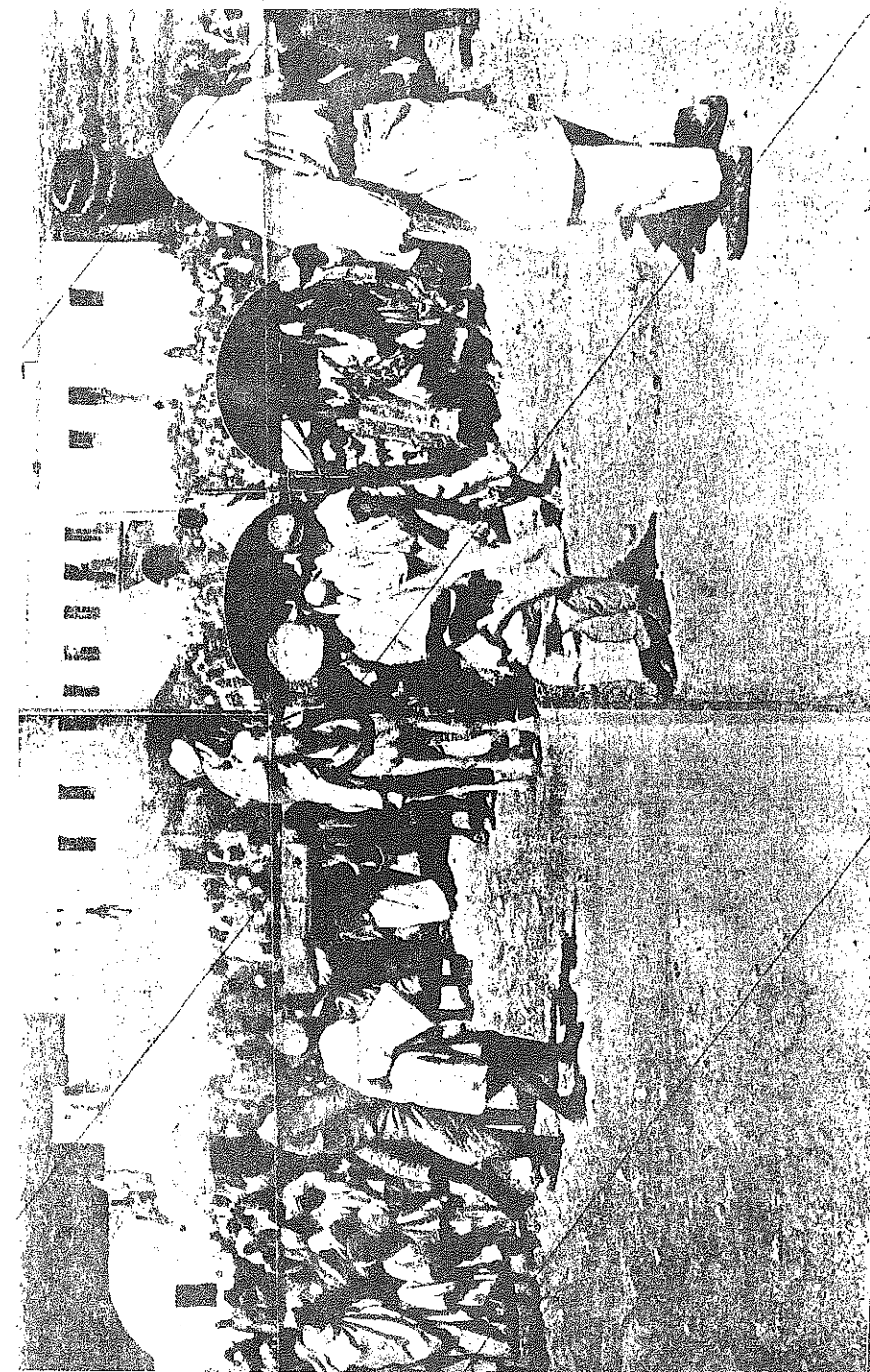
Mais il n'a pas eu affaire, ici, aux impitoyables Arabes ou Berbères : les Turcs l'ont très régulièrement arrêté et, sous, escorte, conduit à Azizié, puis à Gharian, d'où il a pu envoyer à sa sœur, via Nalout, Dehibat, un télégramme où il la tranquillise sur son sort et lui déclare qu'il est en bonne santé et bien traité ».<sup>1</sup>

Nous essayerons de monter plus tard que le capitaine Moizo a été bien traité grâce aux instructions de Barûnî qui est fidèle en cela à la modération traditionnelle des ibâdites face à leurs ennemis. Pour l'instant, lisons la description de cet événement qui se produisait pour la première fois dans l'histoire. Notre témoin est le capitaine turc Ismaïl Haggi dont le document « historique » est publié par l'illustration du 5 octobre 1912 :

« Le 9 septembre, nous écrit le capitaine dans la lettre qui accompagne ses clichés, un aéroplane italien qui faisait des vols superbes au-dessus de nos camps atterrissait, sans avoir aucune crainte parmi nous. Le pilote, un capitaine d'artillerie italienne, en descendait et se faisait prisonnier, faute de pouvoir continuer sa marche et s'échapper de nos mains .

Je ne pourrais vous décrire la grande stupéfaction, mêlée d'une joie extraordinaire, des Arabes, qui couraient pour prendre possession de l'oiseau indiscret qui venait déranger souvent la grande tranquillité de leurs âmes et qui poussait, quelquefois,

<sup>1</sup> L'illustration du 5 octobre 1912.



UN FAIT DE GUERRE SANS PRÉCÉDENT : LE PREMIER AVIATEUR TOMBE AUX MAINS DE L'ENNEMI

l'indiscrétion jusqu' à jeter des perturbations par les bombes qu'il pondait juste au milieu d'eux.

L'aviateur aurait pu être lynché par une foule trop nombreuse pour être contenue par les soldats turcs. N'est-ce pas là un signe du caractère pacifique des Libyens ?

L'illustration nous apprend que :

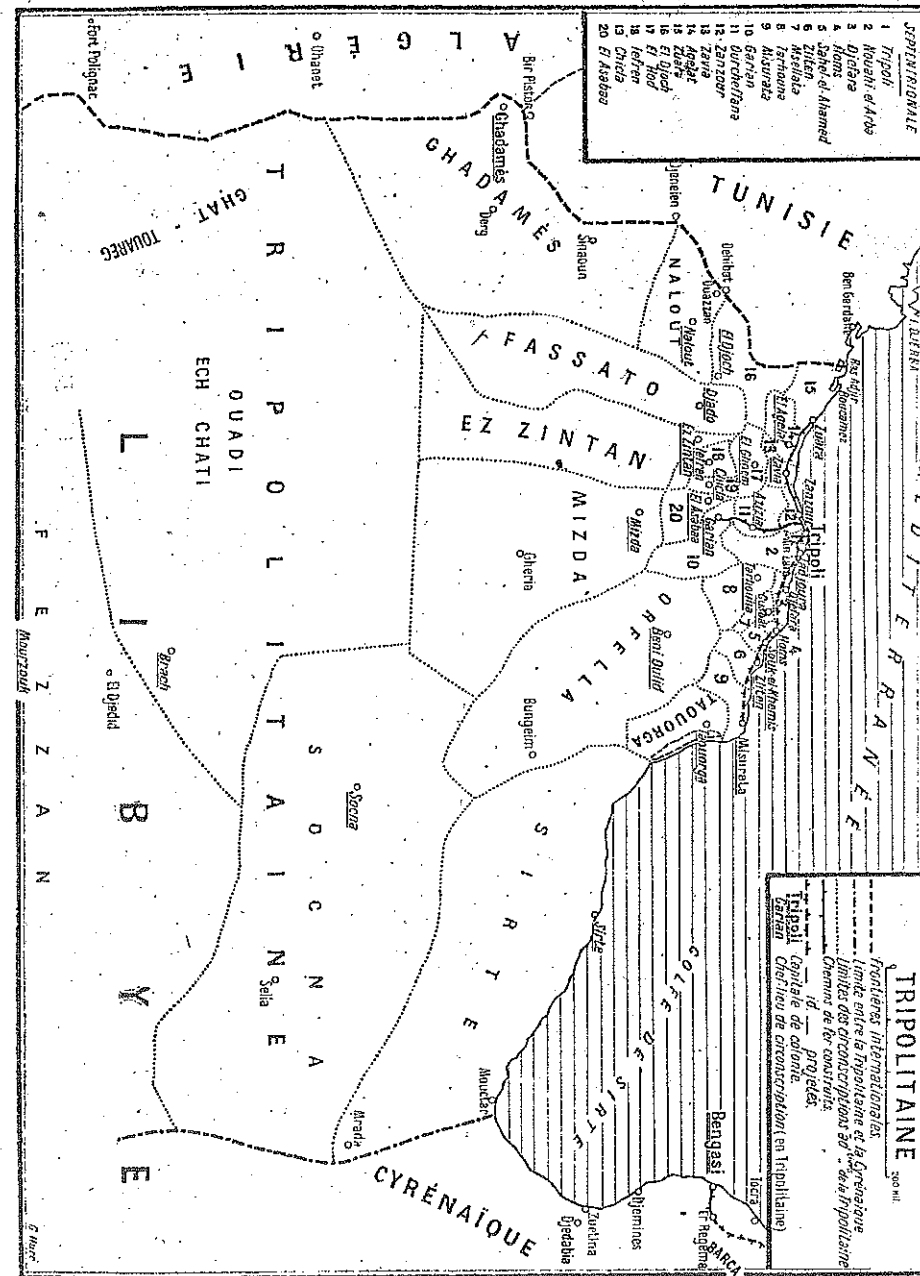
« En un clin d'œil, l'engin fut entouré d'une foule curieuse, enchantée de l'aubaine, qui, poussant, tirant, conduisit l'aéroplane jusqu'en face du Ksar d'Azizié, tandis qu'un négrillon espiègle avait pris place à bord, à la place même qu'occupait, un moment auparavant, le malchanceux pilote ».

L'hebdomadaire parisien profite de l'occasion pour rappeler au passage la crise de confiance qui s'est développée entre l'Italie et la France après l'invasion de la Libye, Rome accusant Paris d'oeuvrer pour évincer les Italiens de Libye comme ils ont été évincés de Tunisie.

« Voici donc les Turco-Arabes en possession d'un avion, un bon Nieuport, auquel il ne manque peut-être, pour reprendre la voie des airs, qu'un audacieux pilote, - si tant est que l'aviateur italien, se voyant pris, n'ait pas eu soin, au cours de sa minutieuse inspection, d'enlever ou de dérégler un organe essentiel. Et quand on songe que les Italiens ne saisirent naguère le Carthage, en janvier dernier, que par crainte de voir l'aviateur

Duval mettre au service de leurs adversaires l'aéroplane qu'il conduisait simplement à Tunis pour figurer dans un meeting, on ne peut s'empêcher de constater que le sort leur joue là un tour un peu bien ironique ».

Laissons les *Mujahid-s* prendre les dispositions nécessaires à l'application des décisions de leur premier congrès, pour aller à Constantinople afin de « cerner » de plus près les fonctions de Chemseddine, Nayeb du Sultan en Libye.



## IV- Religion et Politique

### 1-Formation sur le tas

En concédant aux Libyens » une pleine et entière autonomie », le Sultan leur a annoncé la nomination de Chemseddine pacha pour le représenter en Libye avec pour charge, la « protection des intérêts ottomans. « Dans son rapport du 2 novembre 1912, l'ambassadeur de France en Turquie nous apprend que « Par le courrier de ce jour Chemsuddine Pacha, Naïb du Sultan à Tripoli, se rend à Rome pour se présenter au Gouvernement italien avant de joindre son poste. Il est venu prendre congé de moi. Ses fonctions, m'a-t-il dit, ne sont pas précises et sa situation est mal définie. On s'est tenu volontairement dans le vague et on a, de propos délibérés, laissé à l'expérience le soin de déterminer l'objet de sa mission ».<sup>1</sup>

En faisant ces confidences, le Nayeb n'a pas manqué de prodiguer ses conseils à l'Italie.

« Il est important que de leur côté les autorités italiennes fissent preuve de beaucoup de patience et de condescendance. Ne rien brusquer, n'exiger que la paix devrait être leur politique afin de laisser au temps et à l'accoutumance le soin de faire le reste. ».<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Archives A.E : NS-100,vol.x,p .49

<sup>2</sup> Archives A.E : NS-100,vol.x,p .49

## 2-le négociateur devient ambassadeur

Il est peut être intéressant de noter que presque tous les «négociateurs» signataires du traité de paix de Lausanne ont fait par la suite une « belle carrière » diplomatique. Pietro Bertolini deviendra Ministre des colonies, Giuseppe Volpi sera gouverneur de Tripolitaine et aura un titre de noblesse<sup>1</sup>. Méhemmed Naby ira à Rome comme premier ambassadeur de son pays après la signature du traité de paix. Après avoir présenté ses lettres de créances au Roi d'Italie, il va raconter l'événement à l'ambassadeur de France à Rome qui note dans son rapport du 12 novembre 1912 :

« Si j'en juge par ce que m'a dit Nabi bey, le Roi s'est appliqué par sa bonne grâce et son langage bienveillant à lui rendre moins pénible le premier contact de représentant de la Turquie avec le Souverain d'une nation avec laquelle elle s'était trouvée engagée dans une guerre malheureuse ».<sup>2</sup>

## 3-Un Ministre des colonies

Par un décret royal du 20 novembre 1912, Bertolini, le principal négociateur italien de Lausanne, a été placé à la tête d'un nouveau ministère : celui des colonies. Entre autres

<sup>1</sup> Lorsqu'il publie un livre en 1926, il le signe ainsi : G.VOLPI DE MISURATA. La Rinasciata della Tripolitania Milan, 1926.

Le choix de Misurata doit être rattaché à l'occupation définitive de cette ville en 1923 quand Volpi était gouverneur de la Tripolitaine.

<sup>2</sup> Archives A.E : NS-100, vol.x, p .81-82

responsabilités, Bertolini avait les suivantes : « les opérations politiques militaires éventuelles seront entreprises sur l'initiative du Ministre des Colonies, d'accord respectivement avec les Ministres de la Guerre et de la Marine, et la conduite en sera dirigée de concert entre ces ministres. »

Voilà donc la gestion de la Libye mise sous le contrôle direct d'un négociateur « chevronné » qui a fait ses preuves. Ce même personnage avait un autre « atout » entre les mains : un énorme budget. Rappelons que :

« La Gazzetta Ufficiale du 20 novembre a publié deux décrets royaux du 24 octobre dernier, ouvrant de nouveaux crédits extraordinaires pour subvenir aux dépenses de guerre, à savoir : 25 millions pour le Département de la Guerre et 14 millions pour celui de la Marine. Il y avait déjà d'alloués 386 millions pour la Guerre et 72 pour la Marine ; cela monte donc maintenant à 411 millions pour la Guerre et 86 pour la Marine, au total 497 millions à la date du 24 octobre, ce qui présente pour 392 journées de guerre à cette date une dépense journalière officielle de 1268.000 francs. »<sup>1</sup>

Nous allons retrouver Chemseddine et Bertolini en Libye, côte à côte ou se relayant pour convaincre les libyens à déposer les armes.

<sup>1</sup> Archives A.E : NS-100, vol.x, p .127-129

#### 4-Pour saluer le Naïb

Dans un télégramme chiffré envoyé à Paris le 8 décembre 1912, le consul de France à Tripoli informe son ministre de tutelle :

« Hier, Chemseddine Pacha, en uniforme, a donné, du haut du balcon de l'office des carabiniers, lecture du firman le nommant naïb du Sultan. Cette lecture a été saluée de 21 coups de canon ».<sup>1</sup>

Les coups de canon que les Italiens tirent à l'adresse des Libyens sont d'une autre nature. Dans son rapport du 6 décembre 1912, le consul de France note que :

« Les troupes italiennes ont occupé ces jours derniers trois nouveaux points de la Tripolitaine :

1- Zliten, situé entre Tripoli et Mesrata ;

2- Zawia, qui se trouve à près de 35 Kilomètres à l'Ouest de Zanzour ;

3-Adjilat (Bou Adjéla), un peu plus à l'ouest de Zawia ».<sup>2</sup>

<sup>1</sup> On trouvera en Annexe (VII) le texte arabe des proclamations lue par le Nayeb à Tripoli et à Benghazi.  
Archives A.E : NS- 100, vol.x, p. 167.

<sup>2</sup> Archives A.E : NS- 100, vol.x,p p. 163-165.

#### 5- Deux compères en visite

Le 14 décembre 1912, le croiseur Citta di Messina débarque à Benghazi deux « compères en visite » : Chemseddine et Bertolini. Ils vont très vite se séparer pour des activités différentes en nature, convergentes pour l'essentiel. Le vice-consul de France à Benghazi, dans son rapport du 16 décembre 1912, décrit brièvement ces activités :

« Pendant que Chemseddin Pacha faisait lecture de la proclamation, dont il s'agit, aux musulmans de Benghazi, M.Bertolini fit une rapide visite des fortifications et des ouvrages de défense de la Berka et de Fouwayhat, puis un pèlerinage à la Giuliana, où se trouvent enterrés en grand nombre les officiers et soldats italiens tués par l'ennemi depuis le début de l'occupation ».<sup>1</sup>

Quel succès chacun des deux compères a-t-il remporté ?

Le vice -consul pense que la lecture du Nayeb n'a pas été très convaincante :

« Cette lecture semble avoir été accueillie assez froidement par la population musulmane et il paraît douteux, tout au moins jusqu'à présent, qu'elle puisse produire les bon résultats impatientement souhaités par le Gouvernement Italien ».<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Archives A.E : NS- 100, vol.x, p. 198-200.

<sup>2</sup> Ibidem.

Le ministre des colonies semble avoir eu plus de succès :

« La visite du Ministre des Colonies, ainsi que la lecture de la proclamation par le délégué de S.M.I. Le Sultan, ont contribué à rendre optimistes les Italiens à Benghazi »<sup>1</sup>

La conclusion du vice –consul est plutôt pessimiste :

« Mes informations sont de nature à m'empêcher de partager jusqu'à présent cet optimisme. Le même esprit de résistance à outrance est toujours signalé chez les bédouins »<sup>2</sup>.

#### 6- Correspondance Barûnî/ Chemseddine

En décembre 1912, Barûnî envoya une lettre au Nayeb du Sultan. Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver cette lettre. Par contre, nous avons pu retrouver la réponse du Chemseddine<sup>3</sup> qui semble vouloir indiquer que la teneur de la lettre de Barûnî était plutôt «vigoureuse» comme pour justifier son action, le Nayeb envoie les copies de ses interventions à Tripoli et à Benghazi en terminant sa lettre par les lignes suivantes :

« Je me suis adressé aux foules présentes à Tripoli et à Benghazi à travers un langage composé de versets et de citations traditionnelles que je pensais être dans l'intérêt de ceux qui

<sup>1</sup> Ibidem.

<sup>2</sup> Archives A.E : NS- 100, vol.x, p. 198-200.

<sup>3</sup> BARUNI(Za'ima). Safahatn Khalida mina al-Jihâd. (vol, I) . Tripoli, 1964, pp. 411-412. La réponse est reproduite en arabe.

habitent ce pays musulman. Je transcris mes interventions ci-joint pour celui que cela intéresse et pour que s'instruise celui qui veut s'instruire ».

#### 7- La réserve du Nayeb

La lettre du Barûnî a-t-elle eu des effets sur le comportement de Chemseddine pacha ? Essayons de le savoir à travers le rapport du consul de France à Tripoli en date du 30 décembre 1912 :

« Dans la conversation que j'ai eue avec le Naïb du Sultan, celui-ci s'est tenu sur une certaine réserve. Cependant, en parlant des fonctions qu'il était venu remplir ici, il m'a dit qu'il représentait le Khalifat et que, comme tel, il veillerait au maintien des liens religieux entre les musulmans du pays et leur Khalife, le Sultan ; qu'il s'occuperait également des intérêts des sujets ottomans qui peuvent se trouver encore en Libye ou y venir. Ce que je désire le plus vivement, a-t-il ajouté, c'est d'obtenir des autorités italiennes que la personne des indigènes ne soit pas annihilée et que leurs intérêts économiques soient sauvegardés. Je suis un homme de paix, je ne ferai jamais rien qui puisse mécontenter les Italiens, je m'emploierai même volontiers, si de part et d'autre on faisait appel à moi, pour que des relations

bonnes et pacifiques s'établissent entre les Arabes de l'intérieur et les autorités italiennes. »<sup>1</sup>

Chemseddine pacha n'eut pas la satisfaction de jouer les médiateurs. Personne n'usa des « bons offices » qu'il offrait : les Italiens lui préférèrent la politique de la « carotte et du bâton », les nationalistes avec Barûni à leur tête ne lui firent pas confiance et s'adressèrent directement aux grandes puissances.

### **8- Diviser pour régner**

Avant de rentrer à Rome, Bertolini visita le seul endroit accessible aux Italiens dans le Jabal NaFûsa : la ville de Gharian où il se rendit en excursion d'études accompagné par le général Ragni, commandant des troupes d'occupation / gouverneur de la Tripolitaine. Quelques notables arabes de Gharian le reçurent avec l'hospitalité due à un hôte qui vient sans armées. Il leur répéta les promesses de l'Italie : respect de leur religion, respect de leurs coutumes, une justice impartiale, bienveillance du gouvernement italien qui veillerait à accroître leur bien être et leur prospérité, toute la sympathie de l'Italie qui saura récompenser ceux qui lui restent soumis et attachés.

Malgré les affirmations de la presse italienne qui rapporta que les chefs arabes de Gharian ont remercié vivement le ministre des colonies et lui ont prodigué les « assurances de leur

<sup>1</sup> Archives A.E : NS- 100, vol.x, p.p. 238-239, correspondance adressée au ministre des Affaires Etrangères à Paris.

dévouement<sup>1</sup> », le consul de France à Tripoli nota dans son rapport du 29 décembre 1912 :

« Je ne saurais dire que le séjour de M.Bertolini a amené un changement dans l'esprit de la masse des indigènes à l'égard des Italiens. Je ne pense pas que ce fut là le principal objectif du voyage de ce Ministre en Libye. Il est venu, sans doute, à cette nouvelle possession italienne pour y étudier personnellement sa situation économique, ses besoins, les réformes qu'il serait utile d'y introduire, l'organisation de son administration, etc. »<sup>2</sup>

Une des premières décisions de Bertolini a été de nommer un fonctionnaire civil à la « direction générale des affaires politiques et civiles », qui était dirigée par le commandant de la place. Nous verrons plus loin comment ce fonctionnaire civil mania à « merveille » l'art de « diviser pour régner ». Laissons lui le temps de venir à Tripoli et allons voir ce qui se passe du côté des nationalistes libyens.

<sup>1</sup> Pour de plus amples informations à ce sujet, voir le Bulletin de l'Afrique Française, publié à Paris en janvier 1913, pp. 35-36 (Article ayant pour titre : « La paix italo-turque et l'organisation de la Libye).

<sup>2</sup> Archives A.E : NS- 100, vol.x, p.p. 234-235



L'Emir du Djabal devant le drapeau de la "Libre Tripolitaine"

## V- Le gouvernement Du Jabal

### 1- Drapeau, capitale et gendarmes.

Dès la fin du Congrès nationaliste, le 29 octobre 1912 Barûnî quitte 'Azizia, trop exposée en plaine, pour se retrancher au Jabal Nafûsa. Ifren<sup>1</sup> devient la capitale de la « Libre Tripolitaine ». De ce « repaire d'aigle », Barûnî envoie un télégramme aux fonctionnaires administratifs qui gèrent le territoire qu'il contrôle :

« Veuillez considérer que le 29 octobre 1912 est la date de notre indépendance. Nous devons donc tous œuvrer pour assurer la sécurité et imposer l'ordre. Nos contacts ne doivent s'interrompre à aucun moment ».<sup>2</sup>

Après la capitale et les fonctionnaires, un Etat a besoin d'un drapeau qui puisse servir de signe de ralliement. Alors que Barûnî s'attachait lui-même à dessiner le nouveau drapeau avant de le faire confectionner, le Cheikh Ahmad ad- Daghastânî, le chef religieux des Ibâdites du Jabal lui envoya le drapeau de la secte<sup>3</sup> avec un chapelet en guise d'adhésion à la lutte qu'il mène. Le drapeau que Barûnî reçut était composé de deux morceaux de

<sup>1</sup> Mme Morsy a eu l'amabilité de me rappeler que Ifren est plus exact que Yeff...

<sup>2</sup> BAR/ÛNÎ (Z), Sfahtûn Khâlida mina al-Jihâd (I) ;p.421.

<sup>3</sup> Une enseignante de l'Université de Messine note que : « La ligne républicaine de Suleiman El Barouni a une large base d'appuis dans les démocraties berbères du Djebel Nefûsa, comme elle l'aura avec Abd el-Krim parmi les démocraties berbères du Rif ». Davico(Rosalba). « La guérilla libyenne 1911-1932 ». in Abd el Krim et la République du Rif. Paris.